

Bonne rentrée !

Les vacances auront, du moins nous l'espérons, été profitables pour l'ensemble des Salariés de notre entreprise. Cette année nous allons connaître une rentrée un peu différente des précédentes. En effet la mise en place de l'accord SAFE sur le temps de travail va modifier les habitudes.

Pendant les vacances nous nous sommes entretenus à plusieurs reprises avec la Direction sur divers sujets concernant la rentrée car nous avons déjà des craintes.

Malgré nos remarques, les procédures concernant les transports collectifs n'ont pas été modifiées. Les salariés en horaires décalés devront toujours rallier un « hub » pour ensuite venir au travail – perte de temps et d'argent, principe écologique pas optimum. De même le dimensionnement des parkings nous semble sous estimé – 200 places pour un effectif potentiel de 800 ! – **la direction fait la sourde oreille** –

Comme l'ensemble des participants aux réunions de négociation l'avait craint, les « pauses » sont, dans certains secteurs, inadéquats (entrée à 6h – pause de 7h30 à 7h50 puis sortie à 13h30). Et que dire de ces notes de service indiquant l'arrêt d'activité collectif de toute une direction !

De même, lors de ces négociations et après un courrier de Force Ouvrière, la Direction a accepté le fait que certains salariés avaient des métiers spécifiques (essais, composites, carburant, peinture etc..) et qu'elle acceptait de mettre en place des mesures exceptionnelles pour ce personnel. **La direction l'a écrit par retour de courrier** Pour l'instant, malgré cette acceptation, la mesure concrète tarde à venir.

C'est la rentrée certes, mais il ne faudrait pas que cela ressemble de trop à l'école communale ! L'éducation nationale a comme principe de réformer les réformes au fil du temps, ce qui occasionne colère, dysfonctionnements et mécontentement de tous. Il ne serait pas souhaitable que cela devienne la règle chez nous au risque, au moment même où nous avons besoin de l'adhésion de tous, de nous diviser devant les épreuves qui nous attendent.

Dans tout règlement il y a « la loi » et « l'esprit de la loi ». Force est de constater qu'aujourd'hui « l'esprit » n'y est pas. Il ne faudrait pas que chaque hiérarchie fasse appliquer son propre accord. Force Ouvrière exige donc que l'ensemble des conditions dites et/ou écrites soit appliqué. La Direction doit respecter et faire respecter ses engagements, il en va de sa crédibilité.

Marignane, le 31 août 2009